

## UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Fondée en 1917 • Reconnue d'utilité publique par Décret du 20 mai 1920

## PROJET DE COMMUNIQUE POUR LE 25 SEPTEMBRE 2018

## JOURNEE NATIONALE D'HOMMAGE AUX HARKIS ET AUTRES MEMBRES DES FORCES SUPPLETIVES, LE 25 SEPTEMBRE

(DECRET DU 31 MARS 2003)

En ce jour où nous honorons nos camarades des formations supplétives de la guerre: les harkas, les sections administratives spéciales et les sections administratives urbaines (SAS, SAU), les groupes mobiles de sécurité (GMS), les groupes d'autodéfense et les équipes médico-sociales itinérantes (EMSI), notre mémoire nous porte au grand mouvement qui a animé la terre algérienne en 1958.

Ces hommes et ces femmes ont œuvré pour promouvoir une Algérie égalitaire et fraternelle. Ils ont voulu qu'il n'existe plus sur leur terre natale que des Français à part entière bénéficiant des mêmes droits et remplissant les mêmes devoirs pour former une seule communauté.

Tous ont été victimes de leur noble engagement. 60 000 d'entre eux, selon les historiens algériens, ont été massacrés dans des conditions souvent atroces. Des dizaines de milliers sont devenus des parias pour leurs concitoyens. Et ceux qui ont pu se réfugier en France n'y ont pas reçu l'accueil que leur dévouement méritait.

La seule réparation matérielle des préjudices qu'ils ont subis ne peut suffire. Elle doit se doubler, des deux côtés de la Méditerranée, d'une réparation morale car ces hommes et ces femmes ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour une cause sacrée : la dignité des êtres humains.

À nous, leurs camarades de combat, il appartient d'œuvrer pour que cette réparation morale leur soit reconnue.